PRÉAMBULE

La présentation qui va suivre a été réalisée au regard de plusieurs contraintes :

Tour d'abord, le lancement de l'appel à projet a fait l'objet d'une connaissance tardive de la part de la Communauté de Communes. En effet, cette dernière s'est lancée dans la démarche de candidature début mai 2021. En concertation avec la Région, un délai supplémentaire a été accordé à la collectivité pour déposer son dossier de candidature.
Ce dernier a été fixé à la fin juillet 2021.

La Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance, ci-après désignée CCSPVA, s'est alors mobilisée dans les meilleurs délais afin de candidater sur ce dispositif qu'elle n'avait pu rejoindre lors de la dernière génération. Les services de l'intercommunalité ont été sollicités dans des délais contraints de même que les élus du territoire.

Le dépôt de candidature a donc été conduit conjointement avec les autres échéances qui avaient été préalablement validées sur d'autres dispositifs (CRET, Petites Villes de Demain, programmes LEADER et lancement de la saison estivale notamment). Le délai de réflexion stratégique a donc également été limité.

L'avant saison estivale et le contexte sanitaire n'ont pas été propices pour le déploiement d'une concertation élargie aux acteurs du monde professionnels. Ces derniers étaient peu disponibles et il a semblé préférable de les associer pleinement à la démarche Espaces Valléens dès lors que la labellisation du territoire serait validée.

En outre, la candidature de la CCSPVA est axée sur le périmètre de l'intercommunalité d'une part car ce périmètre est cohérent en terme de capacités d'intervention, et, d'autre part car les délais ne permettaient pas à la collectivité de déposer une candidature groupée. Cette posture pourra bien évidemment évoluer dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'Espace Valléen.

Appel à candidature « Sélection des Espaces Valléens »

Candidature de la CCSPVA

Diagnostic territorial et stratégie

PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE- ALPES-CÔTE D'AZUR
Liberté Égalité Fraternité

MASSIF des ALPES
PREFET COORDONNATEUR DU MASSIF DES ALPES

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

RÉGION PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Communauté de Communes
Serre-Ponçon Val d'Avance
Riche de Natures

1. LE TERRITOIRE - *Diagnostic du territoire*

La candidature se porte sur le périmètre de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance. Ce périmètre n'a jusqu'à ce jour jamais été couvert dans sa totalité par le dispositif « Espace Valléen ». Il apparaît encore comme un « maillon plus faible » en terme d'attractivité et de visibilité touristique au sein des bassins du Gapençais et de l'Embrunais-Serre-Ponçon.

Le territoire est structuré par deux vallées aux influences variées, les Vallées de l'Avance et de la Durance.

Il est également implanté à cheval sur deux départements puisque les communes de Venterol et de Piégut appartiennent aux Alpes-de-Haute-Provence.

Il s'agit d'un territoire qui joue tout de même un rôle de centralité au coeur des Hautes-Alpes dans la mesure où il doit être traversé pour accéder aux pôles majeurs du Département.

1. LE TERRITOIRE - *Naissance de la CCSPVA*

La commune de Chorges a rejoint Serre-Ponçon

La collectivité territoriale qui portera la candidature « Espace Valléen » sera donc en mesure d'intervenir sur l'ensemble du périmètre territorial couvert.

Ce périmètre résulte d'une fusion d'intercommunalité récente issue de la mise en œuvre de la loi NOTRE (loi portant sur la Nouvelle organisation territoriale de la République) de 2015. En effet, le territoire comprenait au préalable deux intercommunalités, les Communautés de Communes de la Vallée de l'Avance (CCVA) et du Pays de Serre-Ponçon (CCSPVA).

En matière touristique, les deux territoires fonctionnaient différemment. La CCVA ne possédait pas, au titre de ses statuts, la compétence de gestion et de promotion du tourisme. La CCPSP, en revanche, mettait en œuvre cette dernière dans le cadre de l'EPIC « Blanche Serre-Ponçon ».

La compétence de promotion du tourisme relevant depuis le 1er janvier 2017 des compétence « obligatoires » des intercommunalités, la nouvelle collectivité s'efforce depuis sa création d'en définir une vision partagée et prospective.

1. LE TERRITOIRE - *La CCSPVA*

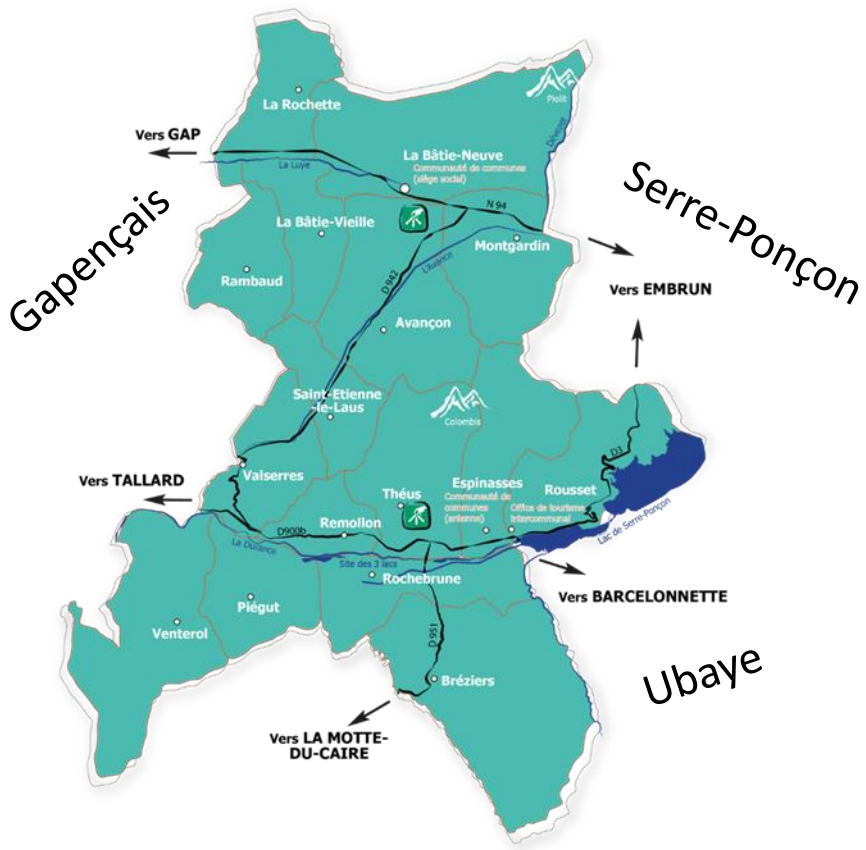

La Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance est un territoire rural de montagne situé à proximité immédiate de l'agglomération gapençaise et des pôles touristiques de Serre-Ponçon, de l'Ubaye et du Champsaur / Valgaudemar.

Le territoire regroupe 16 communes et près de 7 620 habitants. Il bénéficie de ressources naturelles remarquables et d'un environnement encore préservé qui en font l'un des espaces les plus attractifs du Département en terme de population résidente à l'année.

La saisonnalité est moins marquée que sur les territoires touristiques voisins, si ce n'est en terme de fréquentation sur les principaux axes routiers.

Il est possible de pratiquer la quasi-totalité des activités de pleines natures sur ce territoire et tous les niveaux sont représentés (ski de randonnée, raquettes, randonnée équestre, pédestre, VTT, cyclotourisme, parapente, activités nautiques, pêche, canoë kayak…).

Le territoire est partie prenante de la destination infrarégionale « Serre-Ponçon » en liens étroits avec les Communautés de communes voisines de Serre-Ponçon et d'Ubaye-Serre-Ponçon.

1. LE TERRITOIRE - *Diagnostic du territoire*

A l'image du Département des Hautes-Alpes, le territoire de la CCSPVA reste faiblement peuplé au regard de la densité nationale et régionale.

On remarque toutefois que cette densité est un peu plus élevée que celle du Département ce qui peut être expliqué notamment par la localisation du territoire en proximité immédiate de la ville préfecture.

La population du territoire intercommunal est en constante augmentation, ainsi entre 2008 et 2018 plus de 1 000 nouveaux habitants s'y sont installés, soit un nombre proche du territoire du Serre-Ponçon voisin pourtant plus peuplé.

Cette croissance de la population est double dans la mesure où elle résulte autant d'un solde migratoire et d'un solde naturel positif.

L'attractivité du territoire est donc avérée, l'enjeu sera donc de faire coexister territoire de vie et territoire de loisirs.

DENSITE DE LA POPULATION

Données INSEE 2018

Critères	CCSPVA	Département	Région Sud PACA	FRANCE
Population	7 620	140 698	5 052 832	66 732 538
Superficie en km²	257,70	5 549	31 400	643 801
Densité de population (nombre d'habitants au km²)	30	25	161	104

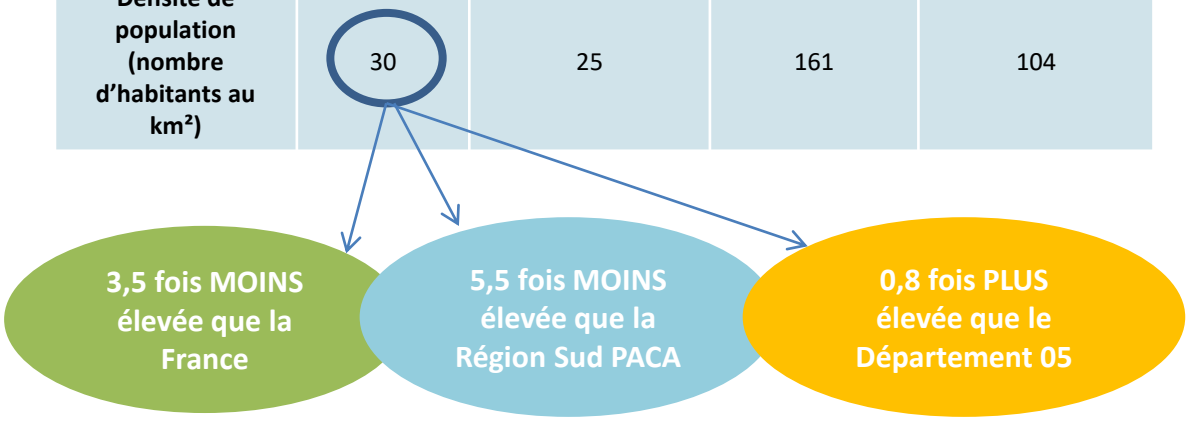

1. LE TERRITOIRE - *Diagnostic du territoire*

AGE DE LA POPULATION

Données INSEE 2018

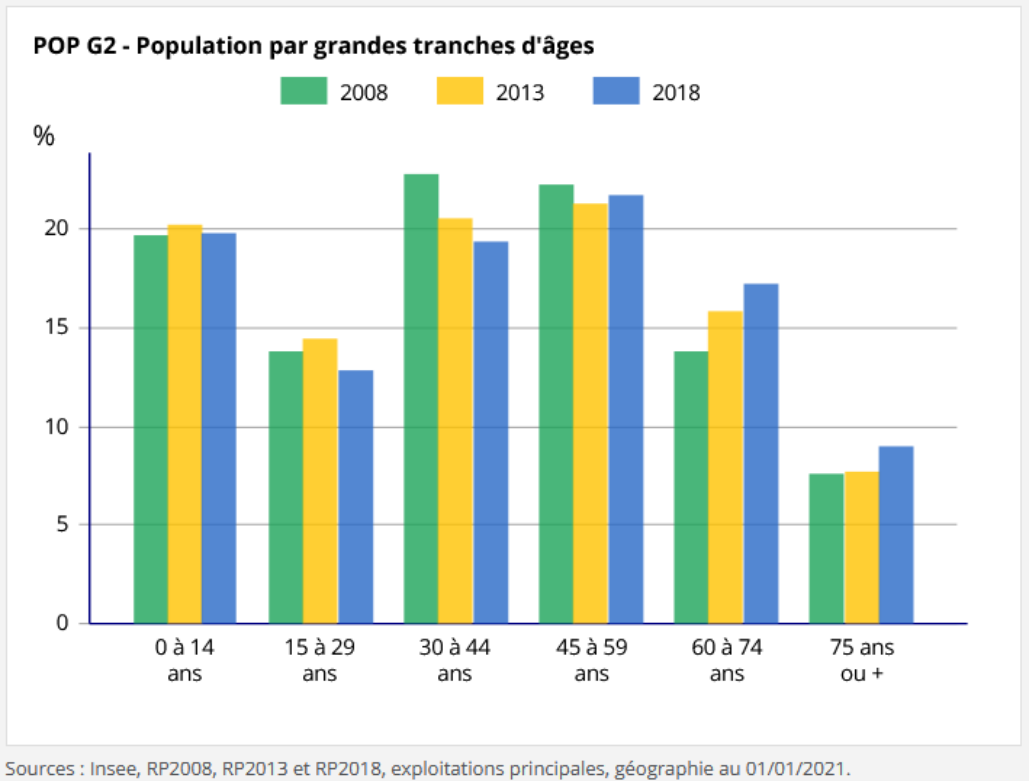

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021.

L'une des caractéristiques du territoire de la CCSPVA est donc la jeunesse relative de sa population. En effet, ce sont les tranches d'âges des 30 à 59 ans qui sont le plus représentées avec pour corollaire un nombre important de 0 à 14 ans.

La population active est donc bien représentée et prédominante même si les données INSEE laissent entrevoir une hausse des retraités présents sur le territoire. Le vieillissement futur de la population résidente ne devra donc pas être négligé par la collectivité.

La présence de cette population diversifiée et pérenne constitue un potentiel majeure en terme de développement d'une offre touristique axée sur « l'excursionnisme » toutes saisons.

1. LE TERRITOIRE - *Diagnostic du territoire*

OCCUPATION DU TERRITOIRE

Données INSEE 2018

Critères	CC Serre-Ponçon Val d'Avance	Hautes-Alpes	Région PACA	FRANCE
Nombre total de logements	4 359	136 581	3 099 567	36 220 594
Part de résidences principales	74,5 %	48,6%	74,5 %	82,1 %
Part de résidences secondaires	17,3 %	45,5 %	17,8 %	9,7 %
Part de logements vacants	8,2 %	5,8 %	7,6 %	8,2 %

Une autre caractéristique du territoire réside dans le mode d'occupation des logements qui la composent. Ces derniers relèvent pour une grande majorité de résidences principales dont les occupants sont principalement propriétaires.

La part des résidences secondaires, bien que plus élevée qu'à l'échelle nationale, reste bien inférieure à la moyenne départementale. La saisonnalité est donc moins marquée.

Bien que restant faible, la vacance des logements apparaît un peu plus élevée, il s'agira d'un élément à préciser afin de tenter d'y remédier au regard des moyens d'actions de la collectivité.

Hormis dans le cas de quelques pôles touristiques locaux (Notre-Dame du Laus, Rousset…) les équipements publics mis en œuvre par la collectivité sont donc dimensionnés avant tout au bénéfice de la population résidente.

1. LE TERRITOIRE - *Diagnostic du territoire*

DONNEES ECONOMIQUES

Données INSEE 2018

Critères	CC Serre-Ponçon Val d'Avance	En % (SPVA)	% Hautes-Alpes	% Région Sud PACA	% FRANCE
Nombre d 'établissements actifs fin 2018	206	100 %	100	100	100
Agriculture, sylviculture et pêche	17	8,3 %	4,4 %	2,7 %	4,5 %
Industrie	17	8,3 %	5,7 %	5,7 %	6,8 %
Construction	38	18,4 %	9,5 %	11,4 %	10,4 %
Commerce, transports et services divers	89	43,2 %	67 %	69,1 %	65 %
Administration publique, enseignement, santé et action sociale	45	21,8 %	13,4 %	11,1 %	13,3 %

En termes de données économiques, il s'avère que le territoire intercommunal apparaît assez équilibré en comparaison des territoires voisins.

Ainsi le secteur du « commerce, transport et services divers » auquel appartient les activités liées au tourisme ne représente que la moitié des emplois.

Les secteurs de la « construction » et de « l'industrie » sont en revanche plus présents qu'à l'échelle du Département et des moyennes régionales et nationales.

Les entreprises présentes sur le territoire fonctionnent donc majoritairement sur l'année. La dépendance aux flux touristiques est donc moins marquée que sur d'autres territoires limitrophes de l'intercommunalité.

1. LE TERRITOIRE - *Diagnostic du territoire*

LES ELEMENTS STRUCTURANTS
L'eau

16 Communes :

Avançon
La Bâtie-Neuve
La Bâtie-Vieille
Bréziers
Espinasses
Montgardin
Piégut
Rambaud
Remollon
Rochebrune
La Rochette
Rousset
Saint-Étienne-Le-Laus
Théus
Valserres
Venterol

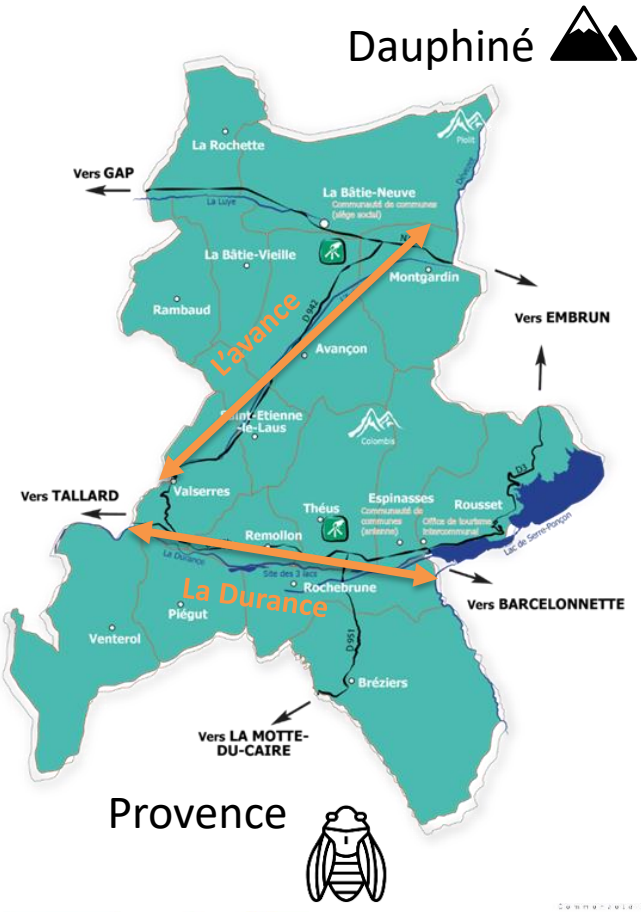

Allant de 500 mètres à 2 500 mètres d'altitude, le territoire est partagé entre deux influences: Provence et Dauphiné.

Ces influences sont visibles au sein des deux vallées qui le composent, mais un point commun les relies néanmoins puisque les Vallées de l'Avance et de la Durance restent structurées autour du tracé de deux cours d'eau.

1. LE TERRITOIRE - *Diagnostic du territoire*

LES ELEMENTS STRUCTURANTS
Le réseau routier

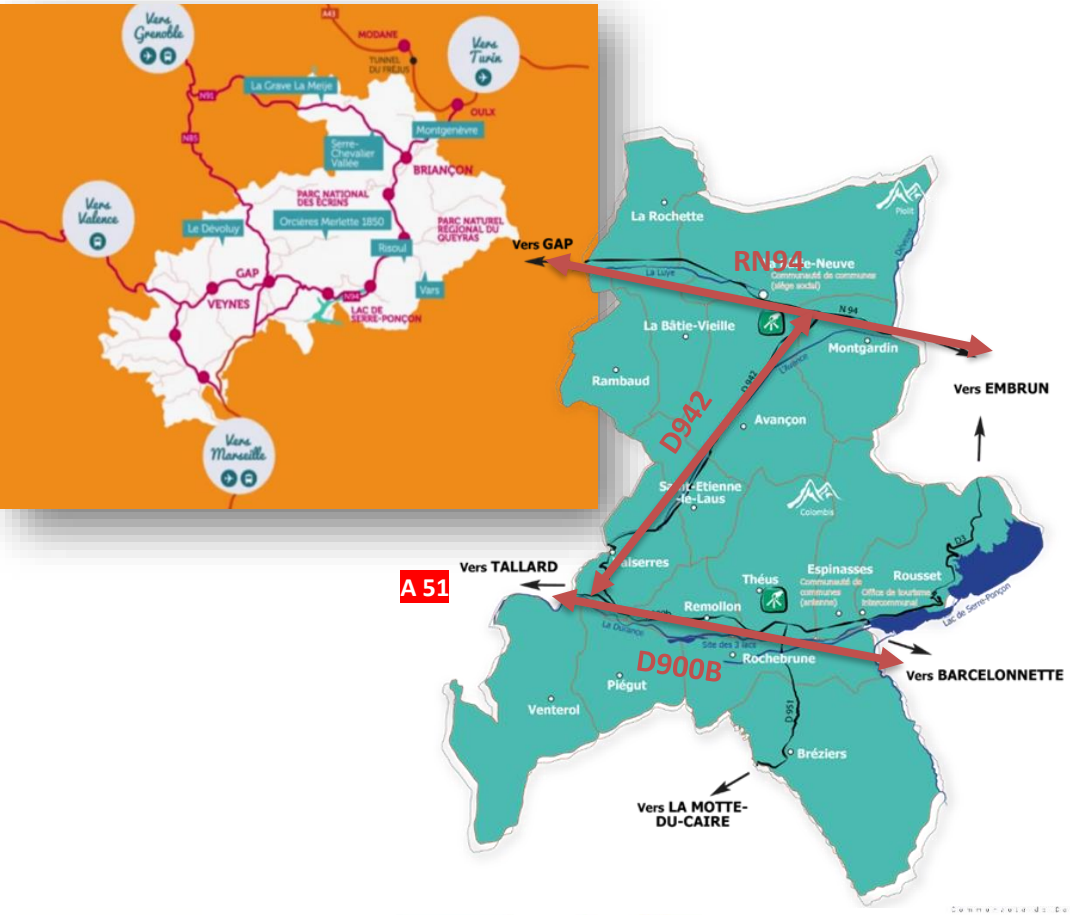

Comme évoqué précédemment le territoire intercommunal fait figure de « nœud de connexion » à l'échelle départementale.

Situé à proximité de la sortie de l'autoroute A51 il permet, via la D942 de rejoindre les destinations touristiques du Nord du Département ou, via la D900B de poursuivre vers l'Ubaye et au-delà vers l'Italie.

Traversé par la Route Nationale 94 il assure également une liaison indispensable entre le gapençais et l'embrunais.

Toutefois, ces liaisons demeurent en grande majorité routières. Les alternatives à la voiture individuelles restent peu nombreuses (offre ferroviaire et ligne de transports en commun routier limitées).

L'enjeu pour le territoire est double : capter les flux qui le traversent et limiter la saturation de ses voies de déplacements à certaines périodes de l'année.

1. LE TERRITOIRE - *Diagnostic du territoire*

UNE OFFRE DIVERSIFIEE
Les ressources naturelles

Les ressources naturelles sont a priori le plus grand atout du territoire. Les paysages visibles au sein de l'intercommunalité se démarquent à l'échelle du Département

Les principales attractivités naturelles sont les suivantes :

- Lac de Serre-Ponçon
- Chaîne du Piolit-Chabrières (Natura 2000)
- Rivière et Vallée de la Durance (Natura 2000)
- Le Mont-Colombis
- Les Demoiselles coiffées de Théus
- Base de loisirs « Les 3 Lacs » de Rochebrune et Piégut
- Les Gorges de la Blanche
- Forêt du Sapet et Col de Moissière
- Chapeau de Napoléon à La Rochette
- Les nombreux vignobles et vergers

L'intérêt du territoire réside également en ce qu'il se situe à proximité du Parc National des Ecrins et qu'il permet d'accéder facilement aux richesses naturelles des territoires voisins.

Riche de Natures

1. LE TERRITOIRE - *Diagnostic du territoire*

UNE OFFRE DIVERSIFIEE
Culture et Patrimoine

Le territoire intercommunal possède un patrimoine diversifié qui compte quelques éléments emblématiques du Département :

- Barrage de Serre-Ponçon
- Centrale hydro-électrique de Serre-Ponçon
- Maison de l'Eau et des Energies d'EDF
- Sanctuaire de Notre-Dame-Du-Laus à Saint-Etienne-le-Laus
- Un petit patrimoine rural bâti diversifié
- Des villages perchés…

L'offre culturelle est en revanche plus limitée, et les évènements d'ampleur sont peu présents :

- Le Muséoscope du Lac
- Le NaturoParc Apiland
- Maison du Vigneron, musée viticole
- Festival de Chaillol

Le territoire est également traversé par l'un des itinéraires du Chemin de Compostelle.

1. LE TERRITOIRE - *Diagnostic du territoire*

UNE OFFRE DIVERSIFIEE
Les activités de pleine nature

Compte tenu des éléments ci-dessus évoqués, le territoire offre une grande diversité d'activités de pleine nature. Compte tenu de l'amplitude de son relief, il propose un accès à ces activités sur l'année et tous les publics peuvent y trouver le niveau adapté à leurs pratiques.

- Activités nautiques (baignade, stand-up paddle, locations de bateaux et voiliers, wing foil, canoë-kayak, wake-board…)
- Cyclotourisme et VTT
- Equitation
- Randonnées pédestres
- Parc aventure & Paintball
- Pêche tout au long de l'année
- Raquettes et ski de fond au Domaine de Venterol
- Sports aériens (parapente, planeur)
- Sports mécaniques (karting, quad)

Et aussi à proximité… : stations de ski, aérodrome de Tallard, via-ferrata, canyoning, escalade, rafting...

1. LE TERRITOIRE - *Diagnostic du territoire*

UNE OFFRE DIVERSIFIEE
Les productions locales

Serre-Ponçon Val d'Avance est un territoire rural qui possède de nombreuses exploitations agricoles et entreprises artisanales qui permettent, par le biais des produits locaux, de lui donner du caractère, de l'identité et du charme :

- Apiland (Ecomusée Apicole)
- Fruits et légumes , Confitures , Plantes aromatiques
- Viandes , Produits laitiers , Fromages
- Production et Domaines viticoles
- Artisanat : Poteries, Laine, Bijoux, Sculptures, Peinture…

Ces productions locales et diversifiées sont un réel potentiel à valoriser pour le territoire mais également pour les territoires voisins.

La présence d'une population stable sur l'année peut offrir des débouchés intéressants aux producteurs qui souhaiteraient se lancer dans la vente directe ou les circuits courts.

Une action plus poussée pourrait être engagée afin d'optimiser les liens avec les touristes de passage ou en séjour.

UNE OFFRE DIVERSIFIEE
Une base nautique

Le site des 3 lacs a été classé comme **Zone d'Activités Touristiques** par délibération du conseil communautaire.

La CCSPVA est donc en charge :
- de l'entretien,
- du développement,
- et de la promotion du site.

En 2017, un état des lieux de la base de loisirs a été effectué. Grâce à l'aide financière de la DETR et du dispositif PAP de RTE le site a fait l'objet d'une première requalification qui vient de s'achever :

- Mise en place d'une plage surveillée avec la création d'un poste de secours.
- Reprofilage des plages et végétalisation.
- Réaménagements des aires de stationnement.
- Renouvellement de la signalétique.
- Mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
- Réorganisation des gestion des ordures ménagères sur le site.

1. LE TERRITOIRE - *Analyse AFOM*

ATOUTS

- La diversité et la richesse naturelle du territoire:
  - Le lac de Serre-Ponçon (Un des plus grand lac artificiel d'Europe)
  - La Durance et sa biodiversité
  - Les vallées (productions locales, paysages…)
  - Les montagnes (randonnées, faune & flore,…)
  - Le site des Demoiselles Coiffées récemment réaménagé
  - Les sites Natura 2000 : le Piolit, Mont-Colombis, la Vallée de la Durance…
- Des sites culturels forts :
  - Le sanctuaire de Notre-Dame du Laus (150 000 visiteurs par an)
  - Le barrage de Serre-Ponçon (plus grand barrage en terre d'Europe),
  - Muséoscope, Maison de l 'eau et des énergies, Centrale hydroélectrique….
- Des hébergement aux prix attractifs en comparaison avec les territoires voisins.
- Axes routiers qui traversent le territoire. Des flux réguliers à capter.
- Un territoire propice aux productions locales (les vallées + la Durance + le climat) et un bistrot de Pays sur Théus.
- Un territoire moins touristiques que ses voisins (Serre-Ponçon, Gap…) pour une authenticité recherchée.
- La dépendance de l'économie du territoire au tourisme est moindre que sur les territoires voisins.

1. LE TERRITOIRE - *Analyse AFOM*

FAIBLESSES

- SPVA reste en périphérie du lac de Serre-Ponçon (Rousset / Plage de Bois-Vieux).
- Il n'y a pas de stations de ski sur le territoire. Certaines sont à proximité mais le territoire reste à 40 min/1heure des grandes stations (Vars, Risoul, Les Orres, Superdévoluy…).
- Il existe un manque de cohérence entre les deux vallées « Avance » et « Serre-Ponçon ». Deux identités différentes qu'il faudra concilier.
- Peu d'interactions avec les hébergeurs et prestataires d'activité touristique jusqu'à maintenant. Nécessité de prendre contact et d'organiser des rencontres.
- OTI de Rousset : une clientèle qui provient majoritairement des territoires voisins et qui souhaite avoir des informations sur ces derniers. Par ailleurs, les locaux sont excentrés par rapport à l'ensemble du territoire (Vallée de l'Avance).
- Le territoire compte peu d'évènements à caractère touristique, sportif et culturel d'ampleur.
- Le territoire offre peu de solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle et il n'y a pas de loueur de vélo alors qu'une demande semble exister, voire s'accroître.
- Un déploiement du très haut débit qui avance à petit pas et de manière inégalitaire sur le territoire.

1. LE TERRITOIRE - *Analyse AFOM*

OPPORTUNITES

- Flux touristiques importants : potentiel de capter des touristes parmi l'afflux « massif » des week-ends et vacances scolaires.
- Augmentation de la fréquentation des Hautes-Alpes depuis 2016 et proximité de territoire plus connus.
- Une population résidente pérenne : un potentiel non négligeable de visiteurs locaux sur l'année.
- Une image « hors des sentiers battus » : une opportunité certaine au regard de la crise sanitaire.
- Des acteurs privés de poids :
  - Sanctuaire Notre-Dame du Laus
  - Musée Apiland
  - Muséoscope du Lac
- Une destination infrarégionale : « Destination Serre-Ponçon ».
- Des plans de relance et les fonds européens.
- Evolution de la sensibilité des usagers et des visiteurs aux mobilités douces.

1. LE TERRITOIRE - *Analyse AFOM*

MENACES

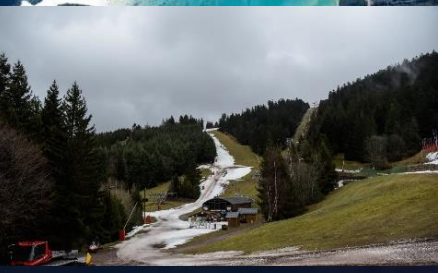

- Forte concurrence et attrait des territoires voisins, notamment de Serre-Ponçon, bénéficiant de gros événements culturels et sportifs.

- Forte concurrence des destinations similaires (lac d'Annecy, lac du Bourget, lac de Sainte-Croix…).
  Pour certaines cibles et selon les saisons les autres destinations peuvent être :
  - Moins loin avec les mêmes prestations.
  - Plus loin mais avec de meilleures prestations.

- Réchauffement climatique : un enneigement aléatoire d'une année sur l'autre avec des stations de moyenne altitude.

- Une offre de mobilité fortement conditionnée par la voiture individuelle.

- Des risques naturels qui restent présents et des variations climatiques de plus en plus prégnantes.

- Crise sanitaire liée au COVID qui a tout de même affaibli certaines entreprises du territoire.

- Risque de « sur fréquentation » des sites majeurs du territoire.

- Saturation des réseaux routiers à certaines périodes de l'année qui impacte la population résidente.

1. LE TERRITOIRE - *Synthèse*

Un territoire « de passage » situé entre de « grandes » destinations du 05
Mais un territoire qui vit par lui-même grâce à une population équilibrée résidente à l'année

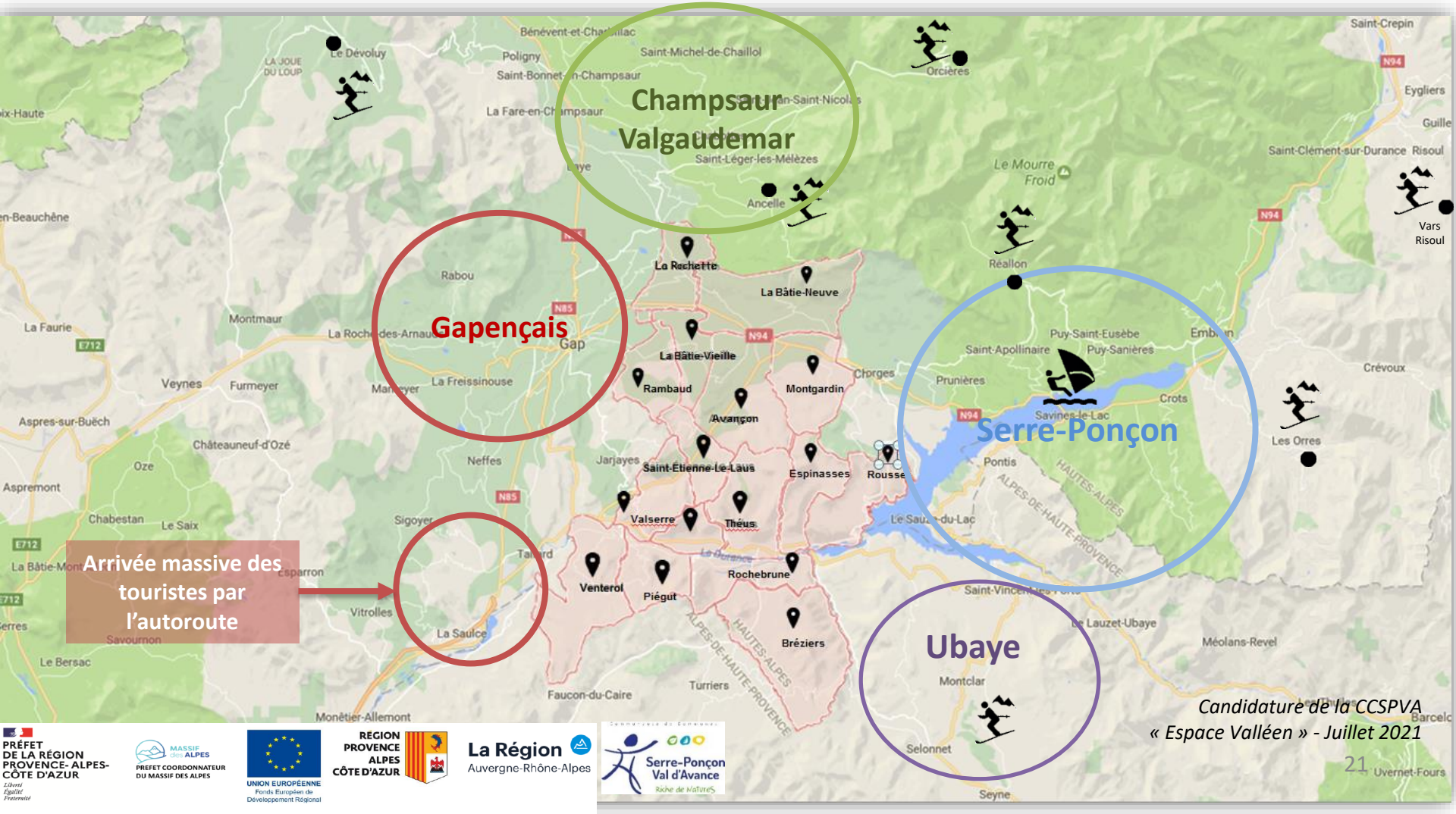

Candidature de la CCSPVA
« Espace Valléen » - Juillet 2021

La stratégie touristique

Une étude de positionnement touristique a été réalisée en 2018-2019 dans le cadre du projet « Stratégie de développement touristique de la CCSPVA » financé dans le cadre du dispositif LEADER.

La mise en œuvre de cette étude était un préalable nécessaire en vue de coconstruire l'avenir touristique du territoire.

Les élus ont fait le choix **d'une démarche participative**. Ainsi le bureau d'étude qui a accompagné la collectivité a largement consulté les forces vives du territoire par l'intermédiaire:

- D'entretiens avec de nombreux acteurs locaux,
- D'ateliers participatifs,
- De permanence à destination des habitants,
- D'enquêtes en ligne,
- De la réalisation d'animations vidéos,
- Par des campagnes « emailing » et « phoning »…

En conséquence, même si la CCSPVA n'a pas été en capacité de mobiliser fortement les acteurs du tourisme dans le cadre du dépôt de sa candidature aux Espaces Valléens, compte tenu des délais contraints de dépôt, ces derniers ont été associés assez récemment (2019) dans le cadre de la définition de la stratégie touristique intercommunale.

Candidature de la CCSPVA « Espace Valléen » - Juillet 2021

2. LA STRATEGIE TOURISTIQUE - *Déclinaison*

Stratégie de développement touristique

Une stratégie associant alliances et convergence:

Stratégie de convergence

des forces vives locales autour d'un projet commun et non d'une identité commune

Stratégie d'alliance

avec les territoires voisins autour d'opportunités

Stratégie de la CC Serre-Ponçon Val d'Avance

La convergence : cet aspect de la stratégie permet de capitaliser sur les forces vives locales et de les fédérer autour d'un projet commun et d'intérêts communs.

L'alliance : cet aspect de la stratégie permet d'optimiser la position géographique stratégique du territoire en collaborant de manière efficace avec les territoires à forts potentiels attractifs qui entourent Serre-Ponçon Val d'Avance.

2. LA STRATEGIE TOURISTIQUE - *Déclinaison*

La stratégie s'appuie sur **3 éléments clés** :

➢ La complémentarité entre les grands pôles touristiques et l'arrière-pays

L'attractivité des sites touristiques emblématiques des Hautes-Alpes est indissociable et liée aux ressources touristiques et patrimoniales situées dans leur proche environnement.

La diversité des possibilités touristiques situées à moins de 30 minutes des villes centres de Gap et Embrun est importante. Cette offre de proximité riche de nature et de patrimoine est un atout pour les grands pôles touristiques voisins.

Pour attirer de nouvelles clientèles, il faudra travailler en bonne intelligence avec les pôles touristiques majeurs voisins, déjà bien identifiés par les visiteurs.

➢ Utiliser la diversité pour construire des parcours spécifiques

Compte tenu de la variété de ses paysages, de son relief et de ses villages le développement de parcours donnera du sens et du contenu à la politique touristique du territoire.

Cette diversité, qui constitue une richesse et une force devra être valorisée de manière à affirmer un sentiment de fierté pour les acteurs locaux.

L'attractivité de ces parcours pourra être amplifiée par l'accueil et/ou l'organisation d'évènements.

➢ Préserver la dimension humaine et familiale de la destination

Bien que l'unité du territoire puisse encore être questionnée, la plupart des acteurs sollicités s'accordent sur leur désir de conserver un cadre authentique et de préserver la dimension humaine et familiale de l'activité touristique locale.

Les habitants de Serre-Ponçon Val d'Avance ont donc une place importante dans l'attractivité touristique du territoire.

Les actions menées en matière touristique devront être bénéfiques à la population résidente, ceci afin d'en gagner l'adhésion.

2. LA STRATEGIE TOURISTIQUE - *Déclinaison*

Cinq facettes du positionnement stratégique touristique de Serre-Ponçon Val d'Avance ont été identifiées

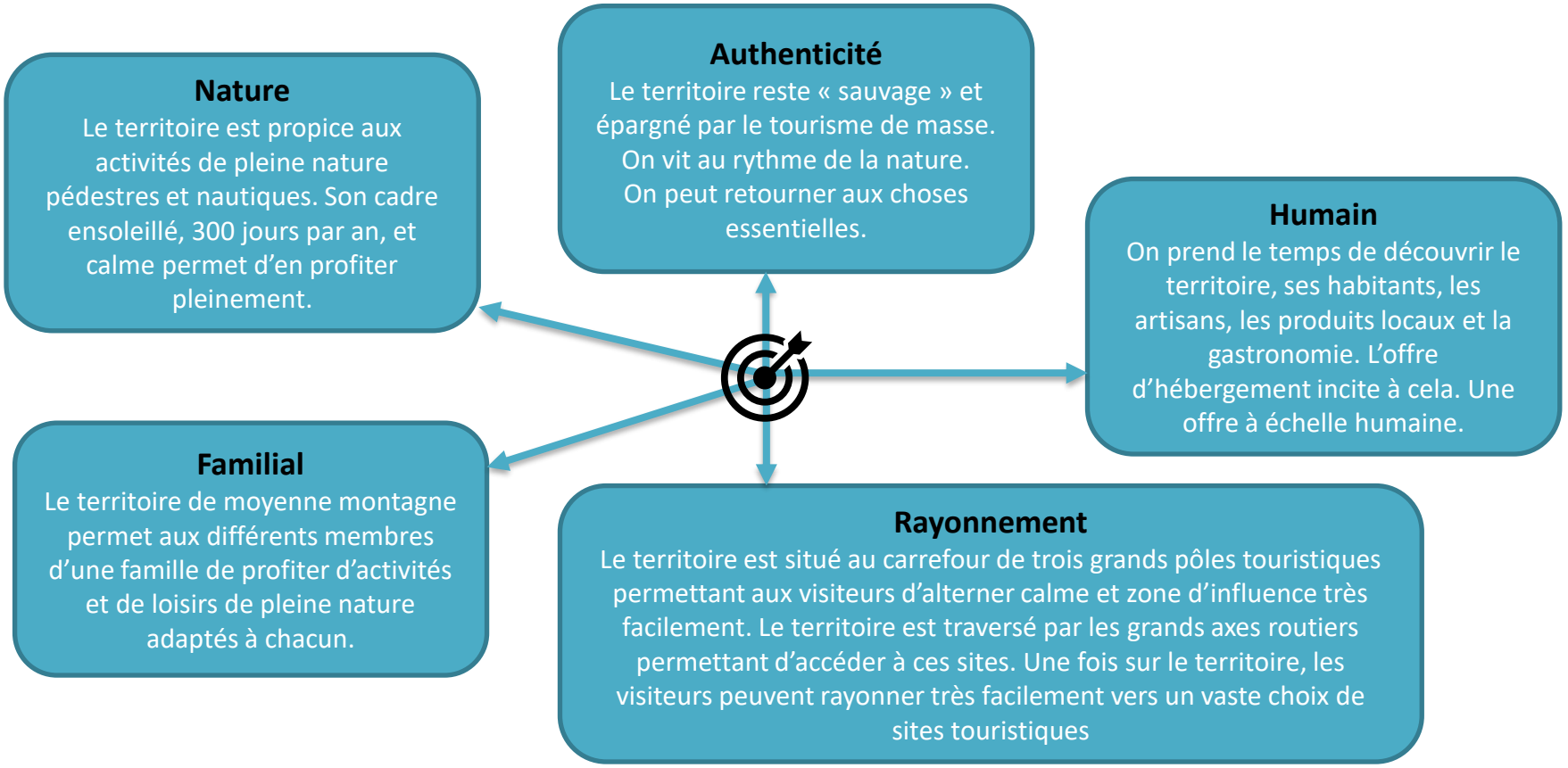

2. LA STRATEGIE TOURISTIQUE - *Déclinaison*

Trois clientèles cibles ont été retenues

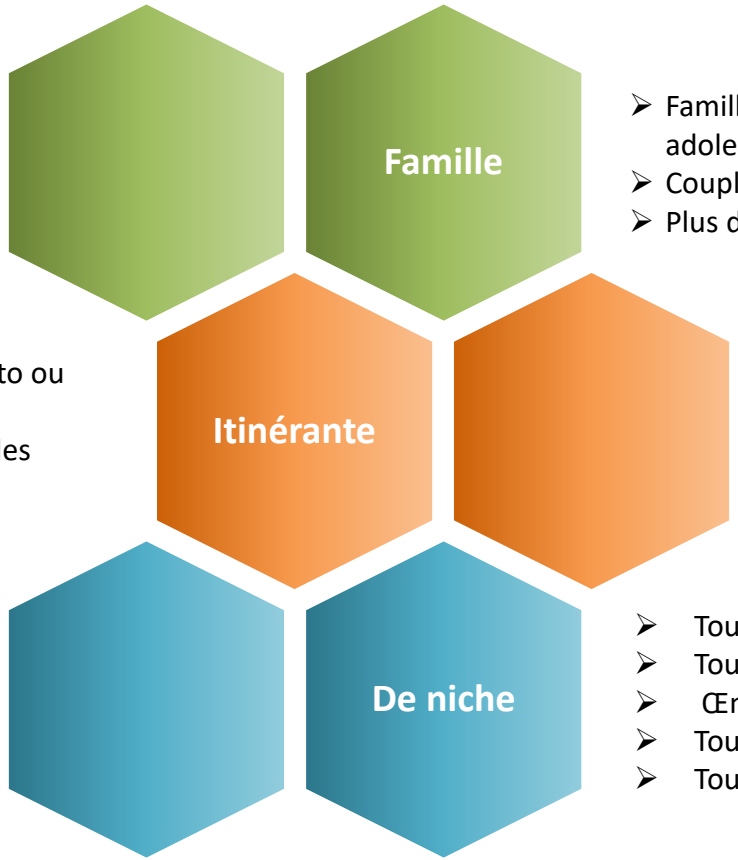

- Famille avec jeunes enfants et/ou adolescents
- Couple sans enfant et groupes d'amis
- Plus de 50 ans et petits enfants

- Clientèle « étape » et itinérante à cheval, à moto ou à vélo.
- Clientèle d'affaire, celle des séminaires d'entreprise notamment.

- Tourisme spirituel
- Tourisme lié à la « pêche »
- Œnotourisme
- Tourisme lié à la géologie
- Tourisme littéraire…

2. LA STRATEGIE TOURISTIQUE - *Déclinaison*

Le positionnement

La volonté de se ressourcer en Famille

Une envie de Nature et d'authenticité

« Se ressourcer en Serre-Ponçon Val d'Avance »

Cette promesse reflète la qualité du patrimoine naturel, culturel et unique de Serre-Ponçon Val d'Avance.

Elle amène le visiteur à voir Serre-Ponçon Val d'Avance comme une destination dépaysante et apaisante.

Elle incite le visiteur à mettre sa vie quotidienne entre parenthèses pour vivre des moments exceptionnels au rythme de la Nature en Famille.